



# **MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES STATISTIQUES SUR LES COMPTES BANCAIRES**

### Historique des mises à jour :

Versions	Motif de mise à jour	Date
V1	Méthodologie de calcul du taux de détention de compte bancaire	16/07/2021
V2	Changement de la fréquence de diffusion	30/06/2022

Pour en savoir plus, contactez [dsgd@bkam.ma](mailto:dsgd@bkam.ma)

Ce document décrit la méthodologie d'élaboration des statistiques sur les comptes bancaires, calculées à partir des informations collectées par la Banque dans le cadre du service de « Centralisation des Comptes Bancaires CCB » et ce, en vertu de l'article n°160 de la loi sur les établissements de crédit.

## I. STATISTIQUES SUR LES COMPTES BANCAIRES

Indicateurs	Ventilations
Nombre de comptes ouverts par statut	Actifs ou inactif (n'ayant pas été mouvementé pendant les 12 derniers mois)
Nombre de comptes ouverts par type	Compte courant, chèque, d'épargne, sur carnet, à terme
Nombre de comptes ouverts par devise	Dirhams marocain ou monnaie étrangère

## II. STATISTIQUES SUR LES PERSONNES DETENTRICES DES COMPTES BANCAIRES

Indicateurs	Ventilations
Nombre de personnes distinctes détenant un compte bancaire par Type de personne	Personnes morales et Personnes physiques (résidentes marocaines ou étrangères, MRE, étrangères résidentes)
Nombre de personnes distinctes détenant un compte bancaire par Genre	Homme ou femme.
Nombre de personnes distinctes détenant un compte bancaire par Tranche d'âge	
Nombre de personnes physiques distinctes ayant ouvert un compte pour la première fois ventilées par Genre	Homme ou femme
Nombre de personnes physiques distinctes ayant ouvert au moins un compte pour la première fois ventilées par tranche d'âge	
Nombre de personnes physiques distinctes ayant ouvert un compte pour la première fois ventilées par résidence	Marocains résidents au Maroc, MRE, Etrangers Résidents et Etrangers non-résidents.

## III. TAUX DE DETENTION DES COMPTES BANCAIRES

### 1. Définition

Le « taux de détention des comptes bancaires » utilisé pour approcher le niveau de bancarisation au Maroc est défini comme étant « **le nombre de personnes résidentes ayant au moins un compte bancaire actif rapporté à la population adulte résidente<sup>1</sup>** ». Par genre, le taux rapporte ainsi le nombre d'hommes ou de femmes, possédant un compte sur la population par genre.

<sup>1</sup> Les statistiques relatives au nombre de personnes adultes résidentes proviennent du HCP.

## 2. Critères retenus pour le calcul

<b>Population couverte</b>	Les personnes physiques résidentes y compris les entrepreneurs individuels âgés de 15 ans et plus, les MRE n'étant pas inclus dans la population.
<b>Types de compte</b>	Les comptes chèques, comptes courants, comptes sur carnets, comptes à terme et comptes d'épargne.  Les comptes de déshérence, d'affacturage et de succession ne sont pas retenus.
<b>Statut de compte</b>	Les comptes actifs ayant été mouvementés durant les 12 derniers mois.
<b>Institutions couvertes</b>	Les institutions teneurs de compte de dépôt.

## 3. Traitements et transformations de données

La collecte des données sur les comptes bancaires dans le cadre de la CCB obéit à des règles de contrôle pour garantir la cohérence et la vraisemblance des déclarations. De même, pour assurer l'exhaustivité dans la couverture des déclarations des banques y compris celles rejetées, des traitements ont été mis en place pour récupérer ces données. De plus, d'autres traitements sont opérés pour le calcul du taux de détention des comptes bancaires notamment l'élimination de l'effet de la multi-bancarisation en procédant au recensement distinct des personnes ayant au moins un compte bancaire.

# IV. DIFFUSION ET RÉVISION DES STATISTIQUES SUR LES COMPTES BANCAIRES

## 1. Diffusion des statistiques sur les comptes bancaires

Les statistiques sur les comptes bancaires sont diffusées annuellement sur le site de BAM, chaque fin de semestre suivant l'année de référence conformément au calendrier préannoncé.

## 2. Politique de révision des statistiques sur les comptes bancaires

Ces statistiques peuvent subir deux types de révisions :

- Occasionnelles qui sont des révisions inhérentes au processus de gestion de données et de production des statistiques ;
- D'ordre méthodologique, annoncées au public avant la diffusion.